

objectif emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT

Crise énergétique

À quoi s'attendre?

Cybersécurité

Enjeu de taille pour les entreprises

Cellule emploi incORPore

Pour une meilleure intégration
des chômeurs difficiles à placer

Crise énergétique : le Jura se prépare

Dans le pire des cas, des coupures de courant pourraient intervenir l'hiver prochain en Suisse. Au plan jurassien, l'état-major cantonal de crise (EMCC) entrerait alors en action. Mais il est encore trop tôt pour prévoir ce qui va se passer les mois à venir.

Selon Ludovic Monteiro, délégué cantonal à l'approvisionnement économique, « la situation actuelle sur le front énergétique ne nécessite pas encore une mobilisation de l'état-major cantonal de crise, l'EMCC ».

L'évaluation en la matière est donc confiée à la section de la protection de la population – PPS –, chargée d'assurer la coordination et l'harmonisation des actions de prévention basées sur les informations en provenance des services de l'Administration cantonale et de différents partenaires (fournisseurs d'énergie notamment).

« L'analyse nous échoit puis, si nécessaire, les préparatifs ad hoc et contacts initiaux avec les fournisseurs de réseaux énergétiques, explique notre interlocuteur. Notre rôle de base consiste en aval à transmettre l'alerte et à assurer au mieux une réponse des « feux bleus », soit pompiers, police, ambulances, douane... C'est un des nombreux problèmes partiels pour lequel nous devons trouver une solution. »

Toutes les mesures préventives sont prises

De leur côté, les instances fédérales concernées et les producteurs

d'énergie prennent toutes les mesures préventives – commutation des installations bicom bustibles, appels à la réduction de la consommation, surveillance des réserves hydrauliques – pour pallier une éventuelle rupture, qui représente toutefois l'ultima ratio.

Les divers scénarios de la Confédération comportent tellement d'incertitudes (quid de la météo ces prochains mois, de l'approvisionnement en gaz russe, allemand ou autre, de l'état des centrales nucléaires françaises, etc.), qu'il n'est pas possible de savoir quelles pistes explorer prioritairement pour agir en conséquence.

S'il y a cependant interruption de l'apport de courant, l'approvisionnement économique du pays (AEP), un système qui repose sur la coopération entre l'économie privée et l'État, se mettrait en marche. Il stipule que, lors d'une crise, le savoir-faire et les structures du secteur privé sont utilisés pour exécuter les tâches étagées.

L'AEP gère aussi bien le traitement des eaux et l'approvisionnement alimentaire que le domaine des transports ou les technologies informatiques.



Ludovic Monteiro, délégué cantonal à l'approvisionnement économique : « En ce moment, tous les scénarios sont sur la table, jusqu'aux coupures de courant hivernales. »

Les entreprises ont leur carte à jouer

À ce stade, le délégué cantonal à l'approvisionnement économique rappelle, aux entreprises notamment, leur impact sur la consommation d'énergie et plaide pour une analyse interne visant un usage parcimonieux des ressources, tant que la liberté de manœuvre est de leur ressort. Les étapes ultérieures deviendraient des mesures fédérales obligatoires.

Texte : Didier Walzer
Photo : Agence Bist,
Stéphane Gerber

Quelques conseils pour économiser l'énergie

Un rappel pour commencer : l'énergie est indispensable au maintien d'une certaine qualité de vie. Pour l'économiser, chacun-e peut effectuer quelques gestes simples (dans la durée) : éteindre la lumière en quittant une pièce, éviter de préchauffer son four, se brosser les dents à l'eau froide, utiliser des ampoules basse consommation (LED), par exemple.



Éditorial

Énergie : dans l'urgence, commençons par changer nos habitudes

Par David Eray, ministre, chef du Département de l'environnement, président du Gouvernement

Le canton du Jura ne peut exclure une pénurie d'énergie, en particulier de gaz et d'électricité, au cours des hivers prochains. Il ne peut écarter l'idée d'une restriction de la consommation qui serait imposée par le Conseil fédéral, si la crise énergétique devait le nécessiter. S'ajoutent les enjeux liés à la hausse du prix des énergies que l'on observe dans le monde.

L'énergie est actuellement au centre de toutes les attentions et au cœur d'une transition essentielle. La lutte contre le changement climatique, qui implique de renoncer aux énergies fossiles, la volonté des autorités fédérales et du peuple suisse de sortir du nucléaire et le contexte géopolitique exigent de repenser notre approvisionnement énergétique.

La sécurité de cet approvisionnement passe par la production d'énergies renouvelables et locales. Mais le développement

de parcs éoliens, de centrales géothermiques et hydrauliques et le déploiement à grande échelle de l'énergie photovoltaïque prennent du temps. Il en va de même de l'assainissement énergétique des bâtiments et notamment du remplacement des chauffages à énergie fossile.

À court terme, il appartient à chacune et chacun d'entre nous de prendre des mesures simples afin de diminuer notre consommation d'énergie. Régler le thermostat pour réduire quelque peu la température du chauffage dans les bâtiments est une mesure facile à appliquer et qui n'engendre pas de grande difficulté. Elle relève de la responsabilité individuelle.

Il en va de même concernant notre mobilité. Les voitures consomment beaucoup d'énergie. Même si la voiture est parfois indispensable pour effectuer certains déplacements, il est possible de s'en passer

dans bien des cas. Nous utilisons encore la voiture pour des déplacements qui pourraient être effectués à pied, à vélo ou avec les transports publics et cela sans grande conséquence, si ce n'est une réduction bienvenue de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce domaine, il convient de rappeler qu'une voiture électrique n'est pas la panacée. Elle reste une voiture qui consomme peu ou pas d'énergie fossile, mais qui consomme encore beaucoup d'énergie comparativement à d'autres modes de déplacement, tels que la mobilité douce et les transports en commun.

On le voit, tout n'est pas simple pour relever le défi énergétique. Mais certaines choses le sont.

Dans l'urgence, commençons par changer nos habitudes.

Sommaire N° 54 | Octobre 2022

« Entendre parler de crise énergétique a créé un électrochoc chez les consommateurs. »

Olivier Schaller, directeur de la société spécialisée dans les énergies renouvelables Eco6therm, à Rebeuvelier

2

Crise énergétique

Le Jura se prépare

4-5

Pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques

La demande est pressante et constante.

Interview d'Olivier Schaller, directeur de la société spécialisée dans les énergies renouvelables Eco6therm

6-7

incORPore

Une cellule inédite de l'ORP-Jura pour une meilleure intégration des demandeurs d'emploi difficiles à placer

7-12

Sécurité informatique

Des fraudes toujours plus élaborées et comment s'en prémunir



Olivier Schaller : « Comme le gaz et le mazout continuent d'augmenter, que les taxes sont très élevées, particuliers et entreprises optent toujours davantage pour les énergies renouvelables. »

« C'est une tendance de fond »

Crise énergétique oblige, la demande est extrêmement forte des particuliers et entreprises pour les pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques. Par conséquent, la pénurie de certains éléments des composants est bien réelle.

Le point avec Olivier Schaller, directeur de la société spécialisée dans les énergies renouvelables Eco6therm, à Rebeuvelier, active dans le Jura et le Jura bernois.

Quand on vous dit crise énergétique, vous répondez quoi ?

Au début, je n'y croyais pas vraiment. Puis, à bien écouter les spécialistes, les mises en garde du Conseil fédéral quant à des coupures possibles de courant cet hiver, ça a insinué le doute dans mon esprit.

Nous avons toutefois la chance de vivre en Suisse avec des barrages, qui permettent de produire une grande quantité d'électricité lors des pics de consommation. Mais, pour éviter une pénurie, il faudrait les rehausser. Ce qui prend des années. Alors que l'urgence est actuelle.

Y a-t-il prise de conscience de la part des consommateurs ?

Oui, clairement. Ils veulent produire leur propre électricité au moyen de panneaux photovoltaïques pour limiter les coûts. C'est pourquoi la demande est très forte à ce niveau et aussi les réalisations concrètes dans la foulée. Par exemple, il y a quelques années, nous avions une quinzaine d'offres en cours contre plus de 200 à concrétiser aujourd'hui! Il s'agit vraiment d'une tendance de fond.

La demande, chez les industriels, suit la même courbe ascendante.

Comment tout ce monde réagit-il ?

Il est un peu perdu avec ce qu'on entend: augmentation du prix du gaz, du mazout, pénurie d'électricité et même de pellets(!), fournisseurs qui n'arrivent plus à suivre, etc. La population souhaiterait clairement changer sa manière de se chauffer, mais ne sait pas trop quelle solution choisir. C'est compliqué...

Quid des climatosceptiques ?

Les plus réfractaires sont tellement mal barrés avec les prix du gaz, du mazout et la pénurie à venir d'éner-

gies fossiles, qu'ils en viennent, par la force des choses et pragmatisme, au renouvelable.

La grandeur des installations évolue-t-elle ?

Oui, en 2020 et 2021, elles étaient petites, de l'ordre de 3-4 kilowatts. Désormais, elles représentent 10 kW et nous couvrons l'intégralité des toits dans l'idée que les particuliers produisent davantage par eux-mêmes. Outre ceux-ci, nous recevons beaucoup de demandes de collectivités, telles que des communes pour leurs bâtiments, pour des écoles également. À Vicques, par exemple, nous installons, sur deux bâtiments publics – école et halle de gym –, des panneaux photovoltaïques. Idem à Rossemaison pour le bâtiment du Skater-Hockey Club.

De si longs délais...

Les fournisseurs sont-ils à même de vous livrer dans les temps ?

Absolument pas, malheureusement. Les livraisons pour les pompes à chaleur ne sont pas garanties et, lorsqu'elles le sont, les délais ne sont pas fixes. L'échéance, pour certaines marques, est d'une année... Sitôt que le matériel arrive, il faut le faire livrer directement chez nous ou au client.

Les raisons sont connues

Oui, une très forte demande dans toute l'Europe, voire le monde, pour ce dispositif, ce qui crée des soucis d'approvisionnement. Les fabricants n'arrivent plus à suivre. Si je commande aujourd'hui une pompe à chaleur standard, je la reçois dans quatre mois. Concernant le photovoltaïque, on trouve, mais avec du retard, les structures pour les panneaux. En revanche, pour les onduleurs – la partie électrique qui transforme le courant –, l'attente est de 4 à 9 mois pour certains modèles... et 6-8 mois pour les batteries. À notre niveau, nous avons tellement d'installations à effectuer que notre échéance d'intervention, pour celles et ceux qui commandent du photovoltaïque maintenant, s'échelonne jusqu'en mai 2023 !

Peut-on s'attendre à une amélioration de la situation ?

Non, en tout cas pas ces prochains mois. Je ne vois pas d'horizon pour l'instant.

Et concernant les prix ?

Les nouvelles sont un peu meilleures. Depuis six mois environ, ils se sont stabilisés pour les pompes à chaleur et le photovoltaïque, après les augmentations de ces dernières années et de février-mars 2022. Pour 2023, une hausse sur les panneaux de 10 % environ a récemment été annoncée.

Comment la clientèle réagit-elle ?

Une grande partie est très compréhensive et l'autre ne comprend pas qu'il y a tous ces problèmes.

Et au bureau d'Eco6therm ?

Une certaine frustration pointe : l'on propose une offre, qui est confirmée, mais comme le matériel ne suit pas, il faut la refaire avant la livraison, parfois majorer le prix en raison des soucis d'approvisionnement et rediscuter avec la clientèle. Bref, pour chaque offre, l'on remet 2-3 fois l'ouvrage sur le métier. C'est épuisant.

Recrutement actif

Recrutez-vous ?

Oui, prioritairement des monteurs en chauffage et sanitaires. Et, pour le photovoltaïque, électriciens, ferblantiers et charpentiers.

Dans le premier cas, c'est difficile d'engager en ne sachant pas si le matériel commandé arrivera... Pour le second, la difficulté réside dans la constitution d'une équipe, qui nécessite un suivi administratif, que l'on ne peut assurer, faute de trouver les personnes aux connaissances adéquates. Nous sommes donc à la limite de nos capacités.

Quels sont les profils recherchés ?

Si nous voulons nous agrandir, au secrétariat, des personnes capables de devenir chef-fe-s de – grands – projets, soit d'effectuer des calculs complexes. Des compétences en électricité et normes sont indispensables. Dans notre personnel, par exemple, nous avons ainsi un diplômé d'une Haute école spécialisée en Energie et techniques environnementales.

Formez-vous des apprenti-e-s ?

Tout à fait. Nous avons toujours entre 3 et 5 apprenti-e-s chauffagistes, sanitaires et employés de commerce, que nous essayons de garder après leur formation. En fin d'année, un jeune commencera la formation de solarteur – généraliste du solaire – avec brevet fédéral.

eco6therm.ch

Texte : Didier Walzer
Photo : Agence Bist,
Stéphane Gerber

Double casquette

Eco6therm salarie 25 employé-e-s et Schaller Olivier Sàrl (chauffage et sanitaire), que l'intéressé a lancée en 1996, 12.

Les deux sociétés occupent les mêmes locaux à Rebeuvelier. La première dispose d'une succursale administrative, à Saingnégier, qui occupe 2 à 3 personnes.

Eco6therm a été fondée par Olivier Schaller et son collègue Didier Baumgartner en 2008. Le but était de se lancer dans les énergies renouvelables : ventilation contrôlée dans les maisons Minergie, pompes à chaleur, installations photovoltaïques, récupération d'eau, etc. « Dans le canton du Jura, sur les 10 premières maisons Minergie, nous nous sommes occupés de 8 », souligne Olivier Schaller, installateur sanitaire de profession.

www.schalleroливier.ch



La nouvelle cellule incORPore de l'ORP-Jura au grand complet. Debout, de gauche à droite : Coco Mbemba, Patricia Voillat, Christiane Muller et Stéphane Ruegg. Devant, Lisa Messerli, Valentina Bega et Ludovic Monnot. En médaillon, Gérard Métille.

incORPore pour une meilleure intégration des demandeurs d'emploi difficiles à placer

Lancée début septembre, cette cellule vise à réintégrer plus efficacement certains chômeurs sur le marché du travail via, notamment, des liens étroits avec les entreprises et un coaching actif et personnalisé des candidat-e-s concerné-e-s.

Cette nouveauté s'adresse prioritairement aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, mais aussi, dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle, aux chômeurs en fin de droit et/ou dépendant de l'aide sociale.

Constat récurrent: il y a pénurie de main-d'œuvre en Suisse, au niveau national comme dans le Jura. Pour y remédier, une solution consiste à exploiter autant que possible la ressource des travailleurs indigènes suisses disponibles, dont les chômeurs-euses. Dans ce

sens, le Conseil fédéral a octroyé des moyens supplémentaires à différents domaines, notamment l'assurance-chômage (AC) et aux Offices régionaux de placement (ORP) pour améliorer encore le placement rapide et durable des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, particulière-

ment les plus difficiles à réinsérer: chômeurs de longue durée, en fin de droit ou à l'aide sociale, victimes d'un handicap, migrants, etc.

Au plan cantonal, le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) a soumis un projet et obtenu des moyens additionnels de la Confédération

pour renforcer ses conseils et son appui à ces personnes par l'intermédiaire d'une cellule interne baptisée incORPore. Elle est composée de 8 conseiller-ère-s de l'ORP-Jura basés à Delémont, Porrentruy et Saïgnelégier.

En fonction depuis le 5 septembre dernier et en rodage jusqu'à fin 2022, elle proposera un coaching personnalisé, ainsi qu'un placement actif au travers de contacts directs périodiques avec des employeurs.

Pour ce faire, la charge habituelle en dossiers de ces spécialistes, qui ont suivi une formation ad hoc, a été fortement allégée.

« Collaboration interinstitutionnelle améliorée »

« Outre les entreprises jurassiennes, l'ambition de cette cellule inédite est de consolider la collaboration interinstitutionnelle, surtout avec les Services sociaux régionaux. Objectif : éviter que des chômeurs tombent à l'aide sociale et faire en sorte que ceux qui s'y trouvent puissent en sortir ou à tout le moins réduire leur dépendance à celle-ci. »

L'ORP constitue parallèlement un genre de guichet unique pour les entreprises qui embauchent.

Différentes mesures et aides sont actionnées et seront promues au cas

par cas par l'Office régional de placement Jura pour intégrer les demandeurs d'emploi en entreprise: essais, stages de courte durée, allocations d'initiation au travail (AIT)...

« L'économie suisse et jurassienne tournant actuellement à plein régime, les entreprises embauchent. Le contexte est donc favorable à l'expérimentation de ce dispositif – jusqu'en 2024 », affirme Pascal Chételat.

Ensuite, une évaluation externe permettra de déterminer la suite à lui donner.

Texte et photos : Didier Walzer

Cybersécurité : sus aux virus !

L'essor exponentiel de l'informatique aiguise l'appétit des fraudeurs en ligne. Leurs méthodes, toujours plus sophistiquées, mettent à rude épreuve les compétences des sociétés spécialisées.

Acquérir un antivirus pour protéger son ordinateur représente la partie visible de l'iceberg. L'on prémunit ainsi son logiciel (software) contre certains problèmes, mais de loin pas tous. « C'est pourquoi il convient aussi de l'équiper d'un pare-feu – firewall – pour le hardware, soit les composants matériels du système informatique. Cet élément réseau s'intercale entre l'ordinateur et internet. Son rôle consiste à vérifier le flux de la connexion et s'assurer qu'il n'y a pas de virus ou des tentatives d'intrusion en provenance d'internet vers le réseau de l'utilisateur-trice. Le firewall est en quelque sorte un douanier », explique Franck Martelet, architecte et chef de projet informatique auprès de AZ Informatique Sàrl, à Porrentruy. Il s'agit pour lui d'un élément-clé dans lequel les entreprises ne devraient pas hésiter à investir. « Nous conseillons vivement d'acheter un pare-feu sous licence chez un fabricant renommé, effectuant des mises à jour régulières. »

Son prix de base, pour une société comptant deux ou trois employés actifs sur ordinateur, s'élève à 1500 fr.

environ. « Nous vendons ce type de logiciel, qui offre trois ans de garantie, mais nécessite quelques heures de travail annuelles pour les mises à jour », souligne Franck Martelet.

Le plus judicieux est de s'informer chez les prestataires spécialisés.

Ces informations s'adressent prioritairement aux professionnels, essentiellement en raison du coût global de la sécurité informatique. « Les privés, eux, devraient au moins s'as-

surer, lors de l'achat, qu'ils peuvent faire confiance au fournisseur de leur équipement », estime notre interlocuteur.

Il complète, à leur intention, que les antivirus gratuits sont à proscrire. « Mieux vaut opter pour les solutions payantes, qui garantissent un taux de protection oscillant entre 93 et 98 %... »

Texte : Didier Walzer

AZ Informatique/AvenirFormation : cours inédits sur la sécurité informatique

AZ Informatique Sàrl emploie 22 personnes à Porrentruy. Ce secteur d'activité, qui s'est énormément complexifié, nécessite des compétences complémentaires. « Un seul spécialiste ne peut résoudre tous les problèmes. C'est pourquoi nous comptons des experts en développement, en cybersécurité, réseau, etc., à même de répondre à tous les besoins », confirme Fabrizio Sommariva, responsable du développement commercial.

Dès novembre prochain et pour répondre à la demande croissante, AZ Informatique, en collaboration avec AvenirFormation, à Delémont, dispensera des cours sur la sécurité informatique. « Vu l'actualité et le nombre de cas de fraude en constante augmentation – plus de 200 % en Suisse depuis le début de l'année –, cette nouveauté se justifie vraiment », conclut notre interlocuteur.

www.azinformatique.ch

Exemples de piratage informatique (hacking)

Wi-Fi public en entreprise

Les entreprises doivent se méfier de l'accès au Wi-Fi qu'elles laissent à leurs hôtes. Il constitue en quelque sorte la clé informatique de leur réseau. Recommandation : un code à usage unique pour le Wi-Fi destiné aux visiteurs.

Externaliser la sauvegarde de ses documents

Effectuer une sauvegarde de ses documents/données, c'est bien, mais encore mieux de l'externaliser auprès d'une société spécialisée dans l'hébergement des données ou un centre de données (data center). À l'image d'un coffre bancaire où l'on dépose son argent ou tout document important.

La menace vient de l'intérieur

La plus grande menace vient de son propre ordinateur par l'intermédiaire du hacker. Il envoie un courriel avec une pièce jointe qui contient un virus; la victime clique sur le document attaché et déclenche, sans s'en rendre compte, un script qui permet au pirate de s'emparer de tous les mots de passe de l'entreprise avec les conséquences qu'on peut imaginer! Il suffit qu'un ou deux employés se fassent piéger et la catastrophe est annoncée.

Se méfier d'un pseudo support informatique

«Si l'on vous appelle pour vous proposer un support informatique avec le préfixe 022 par exemple et que l'accent de la personne à l'autre bout du fil est genevois, ça contribue à mettre en confiance. On vous demande de laisser votre ordinateur allumé, donner votre numéro de carte de crédit. Et c'est à partir de là que la conversation est brusquement interrompue...», relate Fabrizio Sommariva, responsable du développement commercial chez AZ Informatique, à Porrentruy. Les personnes âgées sont très vulnérables à ce genre d'arnaque.

Interception de courriels

Le principe de base est toujours identique : mettre la victime potentielle en confiance. C'est le cas dans l'interception de courriels. La cible reçoit le message d'un tiers qui était, quelques semaines plus tôt, dans une boucle de mails en compagnie d'un ou d'autres interlocuteurs qu'elle connaît. Elle continue alors la discussion comme si de rien n'était. «Ici aussi, l'idée est de demander le numéro de la carte de crédit, requête suivie de : «Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.»



Dans le cas précis, l'adresse mail a tout simplement été usurpée», poursuit Fabrizio Sommariva.

Spécialistes en cryptomonnaies et placements financiers

Sur les réseaux sociaux, on trouve les profils de professionnels avertis, ou se présentant comme tels, spécialisés dans les cryptomonnaies/placements financiers divers et/ou les montres et autres produits de luxe. «Ils font miroiter, moyennant l'ouverture d'un compte auprès de la société X ou Y et le versement d'une certaine somme, le triplement rapide du montant payé. Méfiance, car ce genre de procédé peut déboucher sur une pyramide de Ponzi – escroquerie sous forme d'un système d'investissement pyramidal, dans lequel la rémunération des premiers participants est assurée par les mises des suivants, jusqu'à ce que le mécanisme s'effondre de lui-même faute de nouveaux investisseurs –, avertit notre interlocuteur. Cette fraude est en vogue chez les jeunes avides de luxe et d'argent facile.»

L'arnaque au président

Sans conteste l'une des plus élaborées, elle reproduit, via des outils de synthèse multimédia hautement so-



L'informatique peut se révéler une véritable jungle aux multiples pièges, où le moindre clic peut déclencher une catastrophe. Prudence, donc...

phistiqués issus de l'intelligence artificielle (deepfake ou hypertrucage en français), la voix du directeur d'une entreprise, qui peut se trouver en déplacement professionnel à l'étranger. «Le hacker téléphone au comptable, qui a l'impression de parler à son patron. Ce dernier lui intime l'ordre de transférer une somme – fonction de la taille et des moyens présumés de la société – sur un compte donné dans un court laps de temps, car il s'agit de conclure une affaire. Le trésorier n'ose bien sûr pas refuser. Il s'agit là de l'« œuvre » de criminels en bande organisée.»

Cryptage des données et rançon

Parmi les cyberattaques répandues, citons la ransomware (rançongiciel), qui commence par le cryptage des données. «En ouvrant un fichier sur son ordinateur, on constate cet état de fait. Pour les récupérer, il est mentionné d'appeler un numéro où une rançon sera exigée en rapport avec le poids économique réel ou supposé de l'entreprise lésée – les mal-fauteurs sont parfaitement au courant de son chiffre d'affaires. Le premier réflexe est de payer, à plus forte raison si la firme est complètement paralysée. Mais s'exécuter revient à alimenter les réseaux de pirates, qui deviennent toujours plus puissants... »

Vous avez dit quadrature du cercle ?

Sextorsion

«Phénomène aussi (et malheureusement) dans l'air du temps, la sextorsion est un chantage sexuel retors : l'escroc prend possession des codes de votre téléphone portable/ordinateur et en extrait des photos/vidéos compromettantes, qu'il menace de transmettre à vos proches, collègues, chefs, voire au grand public, à moins que vous n'acceptiez son chantage, qui prend des formes diverses.

Les auteurs sont parfois d'ex-petit-e-s am-e-s, avec qui vous avez échangé des souvenirs intimes visuels, qui se muent en arnaqueurs, après une rupture sentimentale, notamment.

Les jeunes, friands des réseaux sociaux et sur lesquels ils communiquent beaucoup, représentent une catégorie particulièrement vulnérable.

Il faudrait donc réfléchir à deux fois avant d'échanger/de diffuser des images de soi à son désavantage, voire dans des tenues/poses suggestives.»



Dix bons plans pour se protéger informatiquement

1 | Choisir vos mots de passe avec précaution

Guidez l'ensemble de vos équipes dans le choix des mots de passe et rappelez aux collaborateurs-trices de ne pas les conserver par écrit ou sauvegardés dans le navigateur.

Des codes composés de 12 caractères différents au minimum (majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux) sont recommandés.

Il n'est pas toujours évident de créer un mot de passe efficace. Concevez votre propre système mnémotechnique pour le constituer.

Exemple: prendre la première lettre de chaque mot d'une «phrase secrète» pour établir son mot de passe.

Conseil: si ce n'est pas déjà le cas, consolidez les connexions avec une «double authentification». De nombreux logiciels sont disponibles pour cette tâche.

2 | Connexion sécurisée au Wi-Fi (interne et externe)

Les points publics gratuits d'accès à internet se multiplient. Ils sont accessibles dans de nombreux lieux fréquentés (restaurants, hôtels, aéroports...).

Conseil: prendre le temps de se renseigner sur l'accès Wi-Fi officiel d'un établissement, limi-



ter la navigation au strict minimum et éviter les connexions à des données trop personnelles ou sensibles.

3 | Effectuer une mise à jour régulière des logiciels

Chaque logiciel, application ou système d'exploitation a des failles. Une fois découvertes, elles sont régulièrement rectifiées par des équipes spécialisées afin de renforcer la sécurité.

Ne pas effectuer des mises à jour fréquentes de ses logiciels pose un problème de sécurité. Certaines

personnes malintentionnées exploitent cette négligence des entreprises pour les cyberattaquer.

Conseil: configurer les logiciels pour que les mises à jour s'effectuent automatiquement et régulièrement et privilégier les sites officiels pour ce faire.

4 | Sauvegarde régulière au moyen d'outils adaptés

«Avec une sauvegarde automatisée des données de l'entreprise, vous offrez une réponse aux multiples risques de perte (vol, panne, malveillance, inattention, etc.). La clé est de planifier les sauvegardes à échéance périodique sur un support fiable (Cloud Storage ou sauvegarde locale).»

Il convient d'assurer la protection des éléments présents à chaque poste de travail et de profiter ainsi d'une restauration rapide en cas de sinistre.

5 | Se montrer vigilant lors de l'utilisation personnelle d'un appareil professionnel

Attention à ne jamais divulguer d'informations intimes. Celles-ci sont bien souvent directement liées à vos mots de passe professionnels. De nombreux hackers cherchent à les récolter afin d'usurper l'identité des employé-e-s et de mettre en place une attaque ou de l'espionnage industriel.

Conseil: faire signer à l'ensemble des collaborateurs-trices un guide des bonnes pratiques pour qu'ils-elles se remémorent les règles élémentaires. Ne pas hésiter à envoyer régulièrement des rappels.

6 | Décrypter les e-mails frauduleux

Impossible d'empêcher la réception de la totalité des courriels indésirables. Mais on peut apprendre à les détecter. Voici les points-clés à contrôler :

- URL trompeuse ;
- expéditeur inconnu ;
- syntaxe douteuse ;
- demande ou notification étrange.

Conseil: doute sur l'origine d'un mail ? Ne l'ouvrez pas et contactez immédiatement le responsable informatique de votre entreprise. ➤



Une protection optimale des données est absolument vitale pour les entreprises.

7 | Protégez-vous lors des déplacements

Mettre en place un VPN (réseau privé virtuel) pour les connexions à distance des employé-e-s permet de chiffrer les données professionnelles qu'ils-elles vont échanger et dissimuler leur identité pendant la navigation.

Il s'apparente à un tunnel virtuel dont le rôle-clé est de faire transiter les données en toute sécurité. Le VPN garantit notamment la confidentialité des utilisateurs lors de leurs interactions en ligne.

Conseil: fournir le matériel et les accès nécessaires à la mission des employé-e-s. Ainsi, ils-elles n'éprouveront pas le besoin de se connecter sur un appareil inconnu avec le risque d'ouvrir une brèche dans les données de l'entreprise.

8 | Rester attentif aux détails lors de la navigation

Les logiciels bloquant les spams (courriels indésirables) et pop-up (fenêtres intruses) ne suffisent plus à protéger lors de la navigation sur internet. Les sites infectés sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense et pas toujours ceux qu'on croit. Une simple connexion à un blog de cuisine peut se révéler dangereuse.

Voici quelques indicateurs qui mettent la puce à l'oreille :

- l'onglet « Nous contacter » avec une adresse gmail, hotmail... et aucun nom de domaine ;
- l'URL du site est en « http », alors que vous devriez être en « https », synonyme de sécurité ;
- une orthographe douteuse.

Conseils: s'assurer que votre anti-virus soit capable de sécuriser vos connexions en temps réel.

Se renseigner auprès d'un expert pour obtenir un antivirus professionnel performant.

9 | Redoubler de vigilance avec les clés USB

Les clés USB restent des vecteurs de virus. Outre celles trouvées par hasard au fond d'un tiroir ou dans votre boîte aux lettres (objets publicitaires personnalisés de certaines marques), elles peuvent aussi être prêtées par une connaissance qui ignore sa corruption.

Une fois introduites dans un ordinateur, le mal est fait. Elles peuvent occasionner de très gros dégâts au sein d'une entreprise. Car le virus profite de l'accès donné pour s'infiltrer profondément dans les serveurs.

Conseil: ne jamais introduire de clé USB dans un ordinateur professionnel sans être certain de sa provenance.

10 | Adapter son comportement

Certains travaux peuvent être confidentiels ou sensibles et l'environnement professionnel n'est pas toujours adapté à une sécurité optimale (exemple: espaces avec de nombreux passages – locaux partagés ou lieux publics).

Il relève ainsi de votre responsabilité de vous assurer qu'aucune information sensible n'apparaît aux yeux de personnes indiscrettes.

Conseil: opter pour le filtre de confidentialité, une protection à placer sur l'écran de l'ordinateur et qui restreint la vision selon l'angle de vue de l'utilisateur. Seul quelqu'un positionné en face de l'écran voit son contenu.

Textes : Didier Walzer



IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction: Didier Walzer, Nicolas Ackermann

Impression: Pessor SA

Tirage: 3500 exemplaires

Parution: trimestrielle

Prix: gratuit

Contact: questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets: didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.